

Mairie de CHENEBIER - Département de Haute-Saône

Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 décembre 2019 à 18 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 13 votants : 14

Présents	Mme NOWINSKI Marie-Odile, Maire, MM. ABRY Francis - CROISSANT Danielle – DEVILLERS François – BELOT Pierre-Marie, Adjoints, MM. CLAUDEL Claude – MULLER René – GIRARDOT Stéphane – SOMMIER Nathalie, délégués aux adjoints, MM. JUGE Nathalie – FLORIN Marie-Laure – KLEMANN Jérôme MONNERET Matthieu - conseillers municipaux.
Absent(s) excusé(s)	MM. GARDAVAUD Xavier – DECRIND Virginie
Pouvoirs	M. GARDAVAUD Xavier à Mme NOWINSKI Marie-Odile
Secrétaire de séance	Mme CROISSANT Danielle
Retardé	M. GIRARDOT Stéphane

Rappel des délibérations du précédent cm.

1) Instauration du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel : IFSE et CI).

Mme le Maire rappelle aux conseillers que le personnel communal – relevant du statut de la fonction publique territoriale - bénéficie d'un régime indemnitaire ancien qui n'est plus en phase avec les textes de loi. De ce fait, il convient de mettre en place un nouveau régime indemnitaire – le RIFSEEP.

Ce nouveau mode de fonctionnement fixe des bases qui sont variables en fonction de différents critères professionnels. L'indemnité sera versée en deux parties aux mois de juin et novembre de chaque année. Il sera applicable à compter du 01/01/2020.

De plus, une part variable – nommée « Complément indemnitaire » - sera versée en fonction de critères qui seront évalués chaque année par un entretien individuel entre salarié et employeur.

Ce complément a également pour base un barème officiel. Il sera applicable au 01/01/2021.

Ce régime est valable uniquement pour les fonctionnaires stagiaires et titulaires, il ne s'applique pas aux contractuels.

Vote : 1 contre – 2 abstentions – 11 pour

2) Questions diverses

- ✓ En vue d'actualiser le schéma interrégional d'aménagement, de développement et de **protection du massif des Vosges**, les élus sont conviés à un atelier participatif qui se déroulera à la salle de la Filature à Ronchamp – le lundi 16/12/19 de 17h à 20h.
- ✓ Devis de la Sté BILLOTTE pour **élaguer le chemin derrière l'ancienne école de « La Louvière »** : accord 14 pour.
- ✓ **Rénovation énergétique du bâtiment communal mairie-école** :
L'APS a été validé. Les travaux se dérouleront en 2 phases :
 - ❖ **1^e partie - de mai à septembre 2020** : travaux sur la mairie, la chaudière et l'isolation. Une ventilation double flux sera posée dans la salle polyvalente.

❖ **2^e partie – du 20 juin au 15 septembre 2021** environ : partie école.

Une personne référente EFFILOGIS de la Région étudiera le dossier en phase APD, qui doit être rendu pour le 07/01/2020.

Le dossier est validé et complet sur la plate-forme EFFILOGIS. L'appel d'offres auprès des entreprises est prévu pour début mars 2020.

Projet photovoltaïque :

2 options se présentent :

- ❖ Option 1 : installation de 109 panneaux, qui resteraient propriété du SIED70 avec une location d'un montant modeste pour le toit,
- ❖ Option 2 : pose d'une surface réduite (57 m2)
Se renseigner sur la solution la plus intéressante et sa couverture de subvention.

Séance levée à 20 h 05.